

DEPARTEMENT  
Alpes-de-Haute-Provence

-----  
Communauté d'Agglomération  
**PROVENCE ALPES  
AGGLOMERATION**

## DELIBERATION DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt-deux et le sept du mois de décembre à dix-sept heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le vingt-neuf du mois de novembre 2022, s'est réuni à la salle des fêtes de Château-Arnoux-Saint-Auban, sous la présidence de Madame Patricia GRANET BRUNELLO, Présidente

Année 2022  
Séance du 7 décembre 2022

N° 04

Objet : Décision modificative  
n° 2

Est nommé secrétaire de séance : BAILLE Denis

### Étaient présents :

ACCIAI Bruno, ARBOUX-TROMEL Corinne, ARENA Antoine, AUDRAN Michel, BAILLE Denis, BARDIN Chantal, BENOIT Gérard, BERTRAND Philippe, BLANC Michel, BONDIL Marc, BOYER Christian, CHABAL CALVI Nadia (jusqu'au rapport n° 36), COMTE Jean Paul, COSSERAT Sandrine, DECROIX Hugo, DEORSOLA Jean Paul, DE SOUZA Benoit, ESCLAPEZ Nathalie, ESTIENNE Claude, EYMARD Max, FIAERT Claude, FONTAINE Sonia, GONCALVES Gilles, GRANET-BRUNELLO Patricia, KUHN Francis, MOULARD Damien, MULLER Emmanuel, OBELISCO Francine, PAUL Gilles, PELESTOR Michel, POURCEL Simone, PROUST Brigitte, REBOUL Childéric (à partir du rapport n° 19), REINAUDO Gilbert, SANCHEZ Pierre Bernard, SAGNIEZ Simone, SOLTANI Boulares, TEYSSIER Eliane, THIEBLEMONT Martine, TRABUC Nicolas, VILLARD René, VIVOS Patrick, ZANARTU HAYER Italo

### Étaient suppléés :

AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques  
BALIQUE François a donné pouvoir à BAYLE Roland  
ISOARD Christian a donné pouvoir à ISOARD Sandrine  
PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à CORTES Guy  
SEVENIER Jean a donné pouvoir à RUGGERI Laetitia  
URQUIZAR Danièle a donné pouvoir à PAUL Gilles

### Étaient représentés :

BELMONTE Sylvie a donné pouvoir à VIVOS Patrick  
CAZERES Benoit a donné pouvoir à ESCLAPEZ Nathalie  
CHABALIER Sandrine a donné pouvoir à ARBOUX-TROMEL Corinne  
COUTON Marie Rose a donné pouvoir à PELESTOR Michel  
HONNORAT Michelle a donné pouvoir à DE SOUZA Benoit  
MAGAUD Marie José a donné pouvoir à REINAUDO Gilbert  
OGGERO BAKRI Céline a donné pouvoir à SOLTANI Boulares  
PAUL Gérard a donné pouvoir à TRABUC Nicolas  
PEREIRA Georges a donné pouvoir à KHUN Francis  
PIERI Bernard a donné pouvoir à MOULARD Damien  
QUENETTE Pascale a donné pouvoir à GRANET BRUNELLO Patricia  
SAVORNIN Béatrice a donné pouvoir à REBOUL Childéric  
TEYSSIER Bernard a donné pouvoir à FIAERT Claude  
TOUSSAINT Carole a donné pouvoir à ACCIAI Bruno  
VOLLAIRE Nadine a donné pouvoir à THIEBLEMONT Martine

### Étaient excusés :

AUZET Guy	CHALVET Gilles	FLORES Sylvain	PAIRE Marie Claude
BASSET Françoise	COCHET Brigitte	GRAVIERE Remy	PRIMITERRA Geneviève
BOGHOSSIAN Alex	CROZALS Florent	JOUVES Marc	RISSO Gilbert
BOURJAC Jean Marie	FIGUIERE Marie José	LAQUET Laura	UGHETTO Wendy

Le quorum est atteint.

REÇU EN PREFECTURE

le 15/12/2022

Application agréée E-legalite.com

**Monsieur BONDIL Marc, rapporteur, expose ce qui suit :**

L'exécution du budget de l'exercice 2022 nécessite quelques ajustements.

Concernant l'abattoir de Seyne, cet équipement ne fonctionnant plus depuis le printemps dernier, il vous est proposé de diminuer la subvention de fonctionnement prévue au budget primitif du budget général pour l'ajuster aux besoins d'équilibre du budget abattoir de Seyne soit 90 000€ (au lieu de 120 000€ initialement prévu).

Concernant le budget TUD, les crédits d'acquisition de 2 bus doivent être abondés par réduction de crédits inscrits sur d'autres poste de dépenses d'investissement qui ne seront pas réalisés en 2022.

Concernant le budget Vaulouve, il s'agit de réduire le montant des travaux inscrits au budget et qui ne seront pas réalisés ni engagés en 2022, ainsi que les crédits votés pour annulation de titres antérieurs pour augmenter les crédits d'entretien du barrage.

Sur le budget Eau comme sur le budget Assainissement, les crédits de travaux sont aussi diminués pour augmenter les crédits de sous-traitance ainsi que de reversement des redevances dues à l'agence de l'eau.

Enfin sur le budget général, sont inscrits les crédits pour le renouvellement du matériel du Théâtre Durance, équilibrés par les subventions obtenues pour ce programme ainsi que par la réduction des crédits ouverts et non utilisés pour les travaux du futur siège de l'agglomération.

Par ailleurs l'ensemble des terrains de la zone des Blâches Gombert ayant été commercialisé, il convient de dissoudre ce budget annexe au 31/12/2022 et de réintégrer les résultats dans le budget général dès l'exercice 2023.

Concernant la zone St Pierre (de Peyruis), l'opération d'aménagement étant terminée, il convient de dissoudre ce budget annexe au 31/12/2022 et de réintégrer les résultats dans le budget général dès l'exercice 2023.

Il est proposé la décision modificative suivante :

<b>BUDGET ANNEXE TUD</b>			
<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
<b>Investissement</b>			
2182- Véhicules	24 000		
2156- Billettique	-40 000		
2051- logiciel	20 000		
2318 – Travaux	-4 000		
TOTAL	0	TOTAL	0
<b>Fonctionnement</b>			
TOTAL	0	TOTAL	0

<b>BUDGET VAULOUVE</b>			
<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
<b>Investissement</b>			
2313-Travaux	-14 362,07	021- virement de la section de fonctionnement	-14362,07
TOTAL	-14 362,07	TOTAL	-14 362,07
<b>Fonctionnement</b>			
023- virement à la section d'investissement	-14 362,07		
011-615232- Entretien	15 862,07		
67-673- Titres annulés	-1 500,00		
TOTAL	0	TOTAL	0

Le conseil d'exploitation de la régie de l'eau et assainissement a donné un avis favorable sur ce projet de décision modificative lors de sa réunion du 1<sup>er</sup> décembre 2022 :

<b>BUDGET ANNEXE EAU</b>			
<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
<b>Investissement</b>			
2315- Travaux	-385 000	021- Virement de la section de fonctionnement	-385 000
TOTAL	-385 000	TOTAL	-385 000
<b>Fonctionnement</b>			
023-Virement à la section d'investissement	-385 000		
611- Sous-traitance	300 000		
701249- Reversement agence eau. Redevance pollution origine domestique	85 000		
TOTAL	0	TOTAL	0

REÇU EN PREFECTURE

le 15/12/2022

Application agréée E-legalite.com

<b>BUDGET ANNEXE REGIE ASSAINISSEMENT</b>			
<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
<b>Investissement</b>			
2315- Travaux	- 46 000	021- virement de la section de fonctionnement	-46 000
<b>TOTAL</b>	<b>-46 000</b>	<b>TOTAL</b>	<b>-46 000</b>
<b>Fonctionnement</b>			
023-virement à la section d'investissement	-46 000		
706129- Reversement agence eau- Redevance Modernisation réseaux de collecte	46 000		
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>TOTAL</b>	<b>0</b>

<b>BUDGET PRINCIPAL</b>			
<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
<b>Investissement</b>			
2188- 313- op 228 Matériel Théâtre	188 844	1311-313-op 228- subvention Etat	55 000
		1312-313-op 228- subvention Région	55 000
		1313-313-op 228- subvention CD 04	15 737
2313-0201 op150 Bâtiment siège agglo	-63 107		
2313-0201op 198 rénovation énergétique 40 Bâtiments- travaux	-250 000		
2031-0201op 198 rénovation énergétique 40 Bâtiments-frais d'études	250 000		
<b>TOTAL</b>	<b>125 737</b>	<b>TOTAL</b>	<b>125 737</b>
<b>Fonctionnement</b>			
<b>TOTAL</b>		<b>TOTAL</b>	

REÇU EN PREFECTURE

le 15/12/2022

Application agréée E-legalite.com

Il vous est proposé :

- d'approuver la décision modificative ci -dessus.
- d'approuver la diminution de la subvention du budget général au budget abattoir de Seyne de 120 000€ à 90 000€.
- d'approuver la dissolution du budget annexe des « Blâches-Gombert » au 31/12/2022.
- d'approuver la dissolution du budget annexe de la ZA St Pierre au 31/12/2022.

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

Après en avoir délibéré et procédé au vote

Approuve les propositions présentées

A l'unanimité

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme

La Présidente,



Patricia GRANET-BRUNELLO

Le secrétaire de séance,



Denis BAILLE

PUBLIE LE :

15 DEC. 2022

REÇU EN PREFECTURE

le 15/12/2022

Application agréée E-legalite.com